



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

Jeudi 28 août 2025

VISITE DES "CHANTIERS D'ÉTÉ"



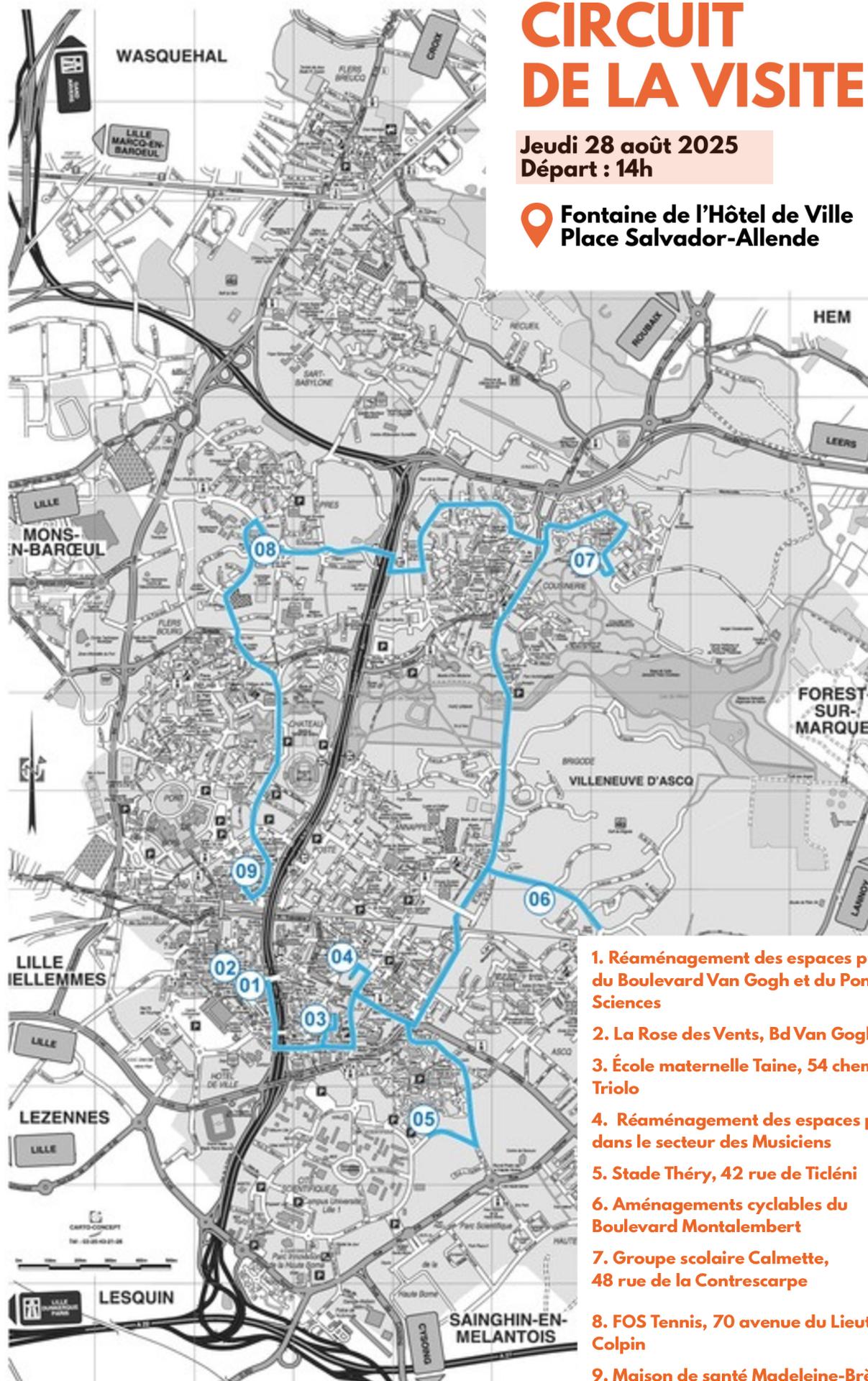
villeneuvedascq.fr

Ville
nature
& nourricière

CIRCUIT DE LA VISITE

Judi 28 août 2025
Départ : 14h

📍 Fontaine de l'Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende



1. Réaménagement des espaces publics du Boulevard Van Gogh et du Pont des Sciences
2. La Rose des Vents, Bd Van Gogh
3. École maternelle Taine, 54 chemin du Triolo
4. Réaménagement des espaces publics dans le secteur des Musiciens
5. Stade Théry, 42 rue de Ticléni
6. Aménagements cyclables du Boulevard Montalembert
7. Groupe scolaire Calmette, 48 rue de la Contrescarpe
8. FOS Tennis, 70 avenue du Lieutenant-Colpin
9. Maison de santé Madeleine-Brès (dans l'ancienne école Claude-Bernard), chemin des Bacheliers

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU BOULEVARD VAN GOGH

DE LA RUE SIMONE-VEIL À LA RUE DES TECHNIQUES

 oct. 2024 > oct. 2025

 6 680 000 € TTC

Dans le cadre du projet de réaménagement du Centre-Ville de Villeneuve d'Ascq, la Métropole européenne de Lille (MEL) et la Ville ont décidé d'engager la **requalification du boulevard Van-Gogh** depuis le giratoire Victoire / Simone-Veil jusqu'au pont des Sciences, y compris le parvis de l'hôtel de ville et de la rue des Techniques.

Les travaux doivent offrir une place plus grande et plus confortable au **piéton** et au **vélo** ainsi qu'enrichir la place du **végétal en ville**.

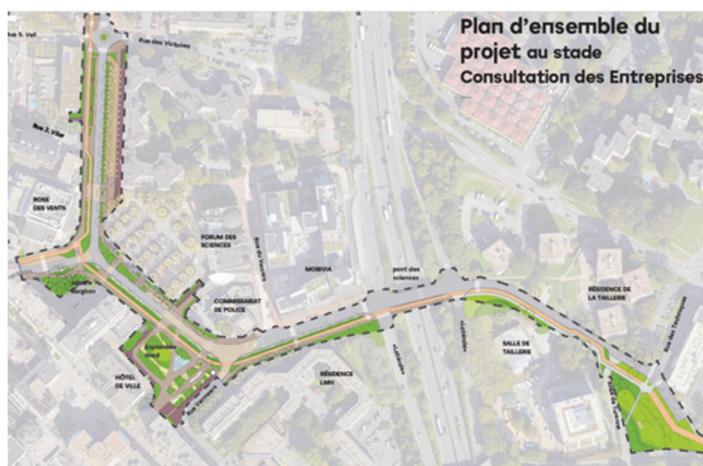
Un boulevard plus vert et sécurisé pour tous

- Maintien d'un double sens automobile Boulevard Van Gogh
- Continuité cyclable en voie dédiée
- **Sécurisation des trottoirs**, accessible pour tous
- Redéploiement du **stationnement**
- Augmentation des **espaces verts** avec la création d'une noue paysagère,
- Création d'un petit **parc** paysager, au pied de l'Hôtel de Ville visant à créer un espace attractif aux habitants via notamment la création d'une **fontaine**
- Création d'un garde-corps avec un graphisme intégré aux symboles de la ville pour sécuriser la traversée des **modes doux** sur le Pont des Sciences

Côté budget

Le montant des travaux s'élève à **6 680 000 € TTC** répartis comme suit :

- MEL : 5 000 000 € HT
- Ville : 1 680 000 HT (éclairage public, espaces verts, mobilier urbain)



Plan des travaux boulevard Van Gogh



Futur parc devant l'hôtel de ville

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA ROSE DES VENTS

ALLIER MODERNITÉ ET HÉRITAGE ARCHITECTURAL



2021 > oct. 2025



20 470 000 € TTC

Un chantier d'envergure

Au regard de la vétusté consécutive à l'ancienneté des locaux, il était nécessaire d'apporter une réponse ambitieuse. Initié en 2021 dans le cadre du projet Grand Angle, le chantier a permis une requalification complète de l'édifice construit en 1976.

Préserver l'identité du lieu

L'objectif de l'architecte Maria Godlewska était de conserver l'esprit originel du bâtiment, marqué par son cube en béton blanc et l'œuvre emblématique Le sourire de Nadja de Béatrice Casadesus.

Une extension a été ajoutée afin de répondre aux besoins actuels sans dénaturer l'identité du site.

Des espaces repensés

La petite salle, le hall et les bureaux ont été entièrement réaménagés et mis aux normes, avec une ouverture renforcée sur l'espace public.

- La grande salle propose désormais 436 fauteuils, dont 10 places réservées aux personnes à mobilité réduite.
- La petite salle offre 114 fauteuils, dont 4 accessibles aux PMR.
- Une cafeteria

Intégration d'une stratégie environnementale

L'équipement intègre par ailleurs des **dispositifs favorisant la biodiversité et la qualité environnementale** :

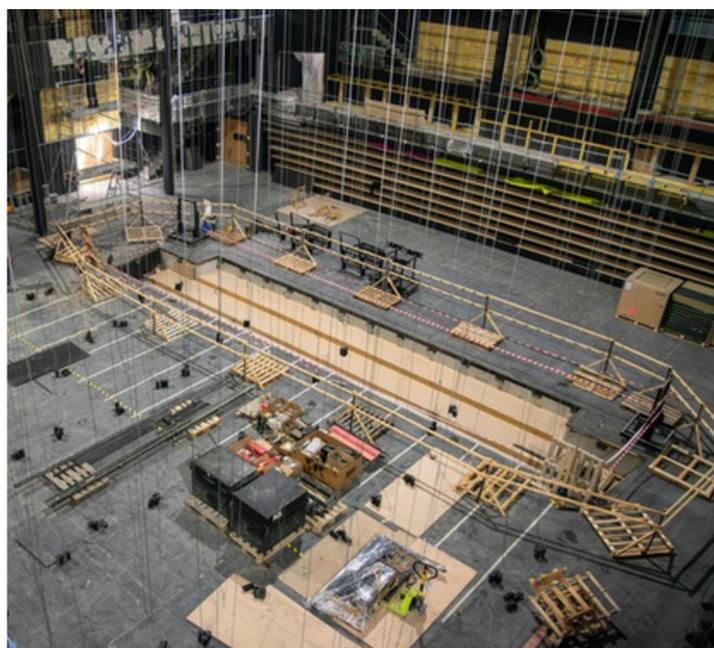
- La végétalisation de toiture
- L'installation de nichoirs
- La récupération des eaux pluviales

Côté budget : 20 470 000 € TTC (coût d'opération)

- Ville : 9 700 000 €
- État (DRAC) : 4 400 000 €
- Région : 3 900 000 €
- MEL 1 974 804,55 €
- Département : 500 000 €



Vue intérieure de l'extension du bâtiment



Vue intérieure de la grande salle de spectacle

NOUVEAU LOOK POUR L'ÉCOLE MATERNELLE TAINE

RÉNOVATION DES COUVERTURES ET TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ

 avril > août 2025

 874 817 € TTC

Mieux maîtriser sa consommation d'énergie

Dans le cadre de sa politique de rénovation en profondeur de la ville et de ses quartiers, de préservation de son patrimoine, de sa mise en conformité, de la maîtrise de l'énergie et des évolutions des besoins, la Ville de Villeneuve d'Ascq programme chaque année la rénovation des étanchéités et des couvertures d'une série de ces bâtiments. Cette année, c'est la maternelle Taine qui bénéficie de cette rénovation.

Nature des travaux

Il s'agit de la rénovation de la couverture en bicouche de l'école. Celle-ci est composée d'une couverture zinc et d'une isolation thermique renforcée. Le complexe d'étanchéité de la toiture terrasse est remplacé par un nouveau complexe d'étanchéité comprenant une isolation thermique renforcée répondant aux exigences actuelles et d'une étanchéité bi-couche auto-protégée peinte en blanc afin de **limiter l'effet de la chaleur**, ainsi que le remplacement des lanterneaux.

Les travaux consistent en la :

- Dépose des couvertures et des étanchéités existantes (6 toitures)
- Rénovation des couvertures avec la pose d'un nouvel isolant performant afin d'**optimiser les économies d'énergie**
- Pose d'une nouvelle couverture en zinc pour une meilleure **pérennité** des ouvrages
- Rénovation des étanchéités avec la pose d'une isolation renforcée et d'une membrane avec une surface réfléchissante afin d'éviter des surchauffes des locaux
- Rénovation de la couverture du préau avec la pose d'une nouvelle couverture en zinc
- Rénovation des polycarbonates de la coursive de liaison entre le bâtiment et le préau

Des travaux durables

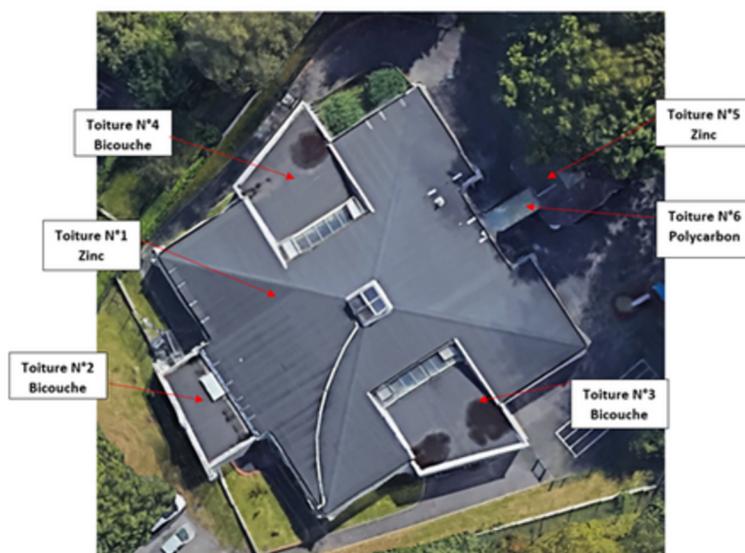
Les travaux de rénovations des toitures intègrent également l'utilisation de matériaux répondant aux critères de **Haute Qualité Environnementale**, tant dans leur fabrication, que dans leur mise en œuvre, leur entretien et leur devenir dans le temps.

Côté budget

Coût total : 874 817 €

Subvention :

- Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 120 099 €



Ancienne toiture de l'école



Nouvelle toiture de l'école

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU SECTEUR DES MUSICIENS

UN QUARTIER RÉNOVÉ



nov.2024 > déc.2025



5 900 000 € TTC

Un projet en plusieurs étapes

Le projet de requalification des espaces publics du secteur des Musiciens est entré dans sa mise en œuvre opérationnelle dès l'été 2022 par la **rénovation complète de la rue Massenet** et la création d'un nouvel accès depuis la rue Trémière pour désenclaver ce quartier. Ce chantier est porté par la Métropole Européenne de Lille et la Ville.

En 2024, pour répondre à la demande des riverains, la Ville a également créé une nouvelle **liaison douce** entre la rue Lecocq et le parvis de l'école Rameau, rue Darius-Milhaud. Un nouveau square y a vu le jour, voisin du plateau sportif et de la salle de sport.

Depuis novembre 2024, ce sont toutes les autres rues du secteur qui sont réaménagées : il s'agit des rues Rameau, Offenbach, Lecocq, D'Indy, Debussy, Milhaud (compris le parvis de l'école Rameau et la salle de sport Rameau)

En 2025, le projet prévoit :

- La rénovation de l'ensemble des voies et de leurs revêtements.
- L'apaisement des circulations
- L'optimisation des circulations piétonnes
- La déminéralisation et la végétalisation des espaces publics
- La rénovation complète de l'éclairage public
- L'installation de point d'apport volontaire pour les ordures ménagères
- Le stationnement a été préservé sur le périmètre du projet
- La rénovation des espaces verts du quartier

L'hiver prochain, un **espace biodiversité** sera aménagé sur la placette située entre la rue Rameau, la rue Trémière et la voie SNCF.

Côté budget

Coût total : 5 900 000 €

dont :

- MEL : 5 400 000€
- Ville : 500 000 € : éclairage public, espaces verts, mobilier urbain (dont une participation financière de la MEL pour la rénovation du matériel d'éclairage public de 10 434.38€ HT).



Travaux dans le secteur des Musiciens

CRÉATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE THÉRY

UN TERRAIN DÉDIÉ AUX ENTRAÎNEMENTS



juillet > oct. 2025



1 385 000 € TTC

Un premier terrain rénové en 2023

Dans le cadre de la coupe du monde de rugby en 2023, le terrain d'honneur en gazon naturel a entièrement été rénové (drainage, arrosage automatique et couvert végétal). Par ses caractéristiques, ce type de terrain doit être utilisé essentiellement pour les matchs en y limitant les entraînements qui dégradent par leur fréquence le gazon.

Le terrain d'entraînement voisin était extrêmement vétuste : réseau drainage inefficace, absence d'arrosage automatique, couvert végétal très dégradé avec plantes invasives.

La réalisation d'un terrain synthétique en lieu et place du terrain d'entraînement permet une utilisation par tout temps et une fréquentation importante. Le terrain bénéficiera d'un Classement D.

Terrassement

Suite au retrait des équipements sportifs, la terre végétale a été décapée. Afin de répondre aux normes de portance des surfaces sportives, un terrassement de 60 cm sous le niveau fini permet la mise en place d'un caillou drainant sur 40 cm qui formera à la fois, la portance de l'infrastructure mais également de **bassin de tamponnement** des eaux pluviales pour limiter le débit de rejet dans le réseau.



Bassin de récupération d'eaux pluviales

En complément des bassins de tamponnement, des bassins de **récupération d'eaux pluviales** d'un volume de 200 m³ permettront d'alimenter en partie les besoins d'**arrosage du terrain d'honneur** voisin. Ces bassins sont conçus par l'intermédiaire de « SAUL » - Structures Alvéolaires Ultra Légères - positionnés en points bas raccordés sur le système d'arrosage automatique du terrain d'honneur.

Surface sportive

Le choix de la surface sportive s'est fait sur un gazon synthétique chargé en **liège**.

La couleur du gazon sera verte pour la surface de jeu et bleue sur les zones de touches.

Pour finir l'ensemble des équipements sportifs seront remplacés.

Quelques chiffres

- Surface de jeu : 7650 m²
- Volume des déblais : 5400 m³
- Volume de tamponnement : 1016 m³
- Volume utile de la récupération des eaux pluviales : 200m³

Côté budget

Coût total : 1 385 000 €

dont :

- Lot 1 « infrastructure sportive » 1 340 000 € TTC
- Lot 2 « Clôture et Pare ballon » 45 000 € TTC

Chantier du futur terrain d'entraînement du stade Théry.

AMÉNAGEMENT CYCLABLE SUR LE BOULEVARD MONTALEMBERT

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE AUTOMOBILISTES, PIÉTONS ET CYCLISTES

 août > octobre 2025

 340 000 € TTC (MEL)

Une voie plébiscitée des cyclistes

Le boulevard Montalembert est un axe fortement utilisé par les cyclistes. Aujourd'hui, il n'y existe que des **bandes cyclables étroites** peintes sur la chaussée, uniquement sur une petite partie du boulevard.

Par ailleurs, on constate une **vitesse de circulation automobile parfois élevée**.

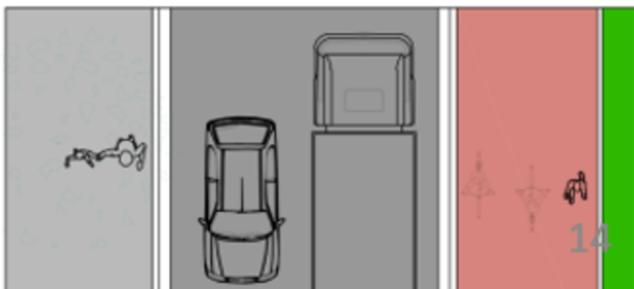
Le projet et les travaux portent sur la création d'un aménagement cyclable en « **site propre** » (séparé de la chaussée) sur le boulevard Montalembert, entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue de Brigode. Une **piste cyclable bidirectionnelle** de 3 mètres de large viendra prendre place au Nord du boulevard (en remplacement du trottoir existant).

Les piétons emprunteront le trottoir situé au sud du boulevard.

Aussi, certaines intersections (qui ne traversent pas la future piste cyclable) passeront en priorité à droite pour réduire la vitesse de circulation sur ce boulevard. Il s'agit des intersections suivantes :

- Avenue du Quennelet,
- Avenue de Brigode,
- Allée des Allumoirs,
- Allée de l'aiguillage,
- Allée de l'attelage.

Sur le tronçon situé entre l'avenue de Brigode et la rue Gaston-Baratte, la largeur disponible ne permet pas de prolonger l'aménagement. Des pictogrammes vélos au sol seront marqués sur la chaussée.



Composition du Boulevard Montalembert après les travaux





DÉMINÉRALISATION ET VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE ALBERT-CALMETTE

UNE NOUE POUR SÉPARER LES ESPACES

 juillet > août 2025

 320 000 € TTC

 1825 m²

La cour de l'école Albert-Calmette a fait l'objet de travaux de déminéralisation. Le projet a été conçu en **concertation avec les enseignants, les élèves et les parents** de l'école.

L'école se composait de **deux cours** dédiées aux différents cycles, une **troisième cour** est dédiée aux **activités sportives** avec un grand espace en enrobé. Malgré la proximité de la colline des Marchenelles, les cours n'étaient plantées que d'un arbre. L'orientation **plein sud** de la cour la rend peu supportable par beau temps en raison de la chaleur qui y règne.

Biodiversité et zone de fraîcheur

La cour a été pensée en conservant ses pentes initiales. Elle possédait un caniveau central permettant de reprendre les eaux de ruissellements. Ce point bas sera désormais le point d'intérêt de la nouvelle cour avec la **création d'une noue de récupération des eaux pluviales** séparant la cour maternelle et primaire.

Cette noue aura deux objectifs :

- **tamponner les eaux de ruissellement** à l'aide de regard de surverse et d'un puit perdu.
- alimenter une **mare** au sein d'un nouvel espace de biodiversité.

Les abords de la noue seront plantés d'arbres afin de ramener de la **fraîcheur** dans l'espace entre les bâtiments. Un revêtement en enrobé clair permettra également de diminuer la chaleur.

Le verger

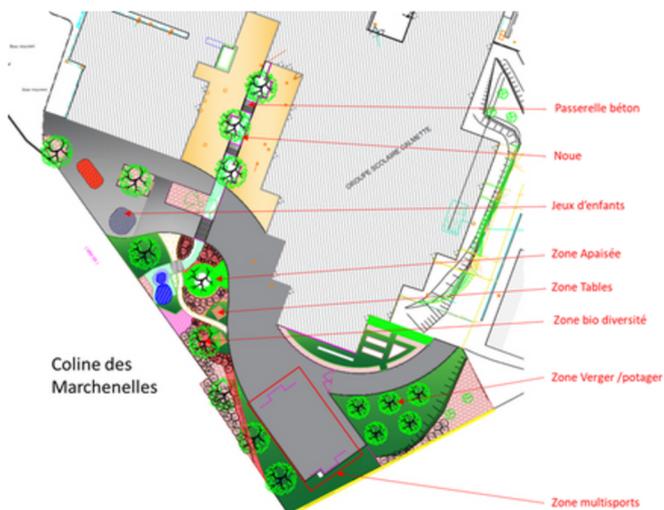
Au regard de la motivation du corps enseignant sur les apprentissages autour des activités du verger et du potager, un **espace potager**, composé de plusieurs bacs potagers, sera installé. Ce dernier sera entièrement entouré par des arbustes fruitiers. Les espaces potager et verger seront entièrement clôturés afin de préserver les cultures du piétinement des enfants.

Quelques chiffres

- 16 arbres plantés, dont 5 fruitiers
- 212 arbustes plantés, dont 36 fruitiers
- 20 mètres linéaires de mur végétalisé
- 24 plantes grimpantes
- 15m² de potager
- Surface reprise : 1825 m² soit 100 % de la cour



Travaux dans la cour de l'école Calmette



Plan de la nouvelle cour Calmette

RÉHABILITATION DU COMPLEXE FOS TENNIS

UNE RÉHABILITATION ET UNE EXTENSION

 janv. 2024 > juin 2025

 3 902 000 € TTC

Le club du FOS Tennis

Le club résident du complexe est l'association FOS Tennis. Il compte plus de **593 licenciés**.

Il dispose de **14 équipes** évoluant en départementale, en régionale et en nationale.

Le complexe FOS Tennis Club est composé actuellement de :

- 5 terrains couverts
- un club house attenant avec un espace bar
- une zone cuisine
- une zone administration
- des vestiaires douches
- 3 terrains extérieurs

Un bâtiment construit en plusieurs tranches

Le complexe d'une surface au sol de **4 750 m²** pour la partie bâtiment, souffrait de **défauts d'étanchéité** de la toiture et de **débordements des réseaux d'eaux pluviales** rendant de plus en plus difficile la pratique du tennis en sécurité.

L'ensemble ayant été construit en plusieurs tranches depuis les années 80, présentait des **difficultés techniques** pour permettre sa rénovation.

La **structure a ainsi été consolidée** tout en **améliorant l'isolation**.

L'éclairage zénithal, est traité en panneau polycarbonate triple peaux pour **lutter contre les chocs thermiques**. La surface de ces panneaux est translucide afin d'atténuer l'éblouissement des usagers.



FOS Tennis après travaux

La réhabilitation du FOS Tennis

Cette réhabilitation **avec extension** a pour objectif de répondre :

- à la **mise à niveau** du clos et du couvert par une **isolation par l'extérieur**
- aux **évolutions réglementaires** en vigueur (**sécurité** incendie et **accessibilité** aux personnes handicapées...)
- à l'amélioration des fonctionnements des espaces et de l'accueil du public
- à l'évolution des usages et des besoins
- à l'optimisation des **consommations d'énergie**
- à l'intégration de la démarche haute qualité environnementale (HQE)

Le + développement durable

Outre une consommation énergétique optimisée, des **petits fruitiers** et des rosiers pimprenelles pour les abeilles seront plantés le long de la rampe PMR.

Les arbres de boisement à l'arrière du bâtiment seront maintenus. Une **mare** interceptant partiellement les eaux des futures toitures y sera créée ainsi que des **abris à hérissons et à chauves-souris** et la pose de **nichoirs**.

Une **prairie fleurie** sera implantée du côté des blockhaus.

Côté budget

Coût total : 3 902 000 €

Financements :

- Fonds de concours "Sport" MEL : 487 869€
- Dispositif de soutien régional "Equipements sportifs de proximité" : 100 800,00 €

AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE (MSP) MADELEINE-BRÈS

UNE MSP À LA PLACE D'UN ANCIEN GROUPE SCOLAIRE

 janv. > oct. 2025

 2 440 000 € TTC

 1080 m²

La santé, une priorité

En novembre 2025, une nouvelle Maison de Santé pluri-professionnelle (MSP) ouvre ses portes au Pont-de-Bois.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de promotion de la santé menée par Villeneuve d'Ascq pour réduire les inégalités sociales, territoriales, environnementales et garantir un meilleur accès aux soins pour tous.

Un lieu idéal et autonome

L'aménagement de la nouvelle Maison de Santé est réalisé dans l'ancien groupe scolaire Claude Bernard, donnant sur la place Léon-Blum.

La MSP se déploie sur l'ensemble du plateau intermédiaire (niveau -1m35), sur une surface de **1 080 m²**. Elle bénéficie d'un accès exclusif et autonome du reste du bâtiment depuis la place Léon-Blum, avec une nouvelle entrée identifiée.

Cet aménagement permet le fonctionnement en toute autonomie de la MSP sans interaction des flux, ni des équipements techniques avec les autres niveaux du bâtiment.

Les issues de secours de la MSP, l'entrée public et l'entrée des professionnels de santé sont également dédiées exclusivement à l'usage de la structure de santé et autonomes du reste des accès des différents niveaux du bâtiment.

De janvier à octobre 2025 : le temps des travaux

Après les premières études, menées en 2024, les travaux ont commencé en janvier 2025 et se sont portés sur :

- Les travaux de **curage** (dépose des cloisons, menuiseries intérieure...) et **désamiantage** des surfaces amiantées
- Les travaux d'**aménagement** (création d'une entrée, cloisonnement, chauffage,...)
- Les travaux patrimoniaux (étanchéité, menuiseries)

Les services proposés

La MSP est constituée des espaces suivants :

- Un espace accueil de 47 m²
- Plateau **laboratoires** de 90 m²
- Espace d'attente ETP 13 m²
- 2 cabinets de paramédicaux de 25 m² chacun
- Espace d'attente cabinets paramédicaux 13 m²
- 1 salle d'éducation thérapeutique patients (ETP) de 42 m²
- 2 cabinets de **sage-femme** de 27 m² chacun
- 6 cabinets de **médecin** avec une surface moyenne par cabinet de 26 m²
- Un cabinet de spécialiste de 21 m²
- 2 cabinets **infirmier** de 10 m² chacun
- Salle de stérilisation 6 m²
- Espace enfants 21 m²
- Un plateau **kiné** composé comme suit :
 - Espace accueil kiné de 12 m²
 - 7 box kiné avec une surface comprise entre 6 à 16 m²
 - Espace de rééducation 1 de 20 m²
 - Espace de rééducation 2 de 68 m²
 - Local de stockage kiné de 5 m²
- 3 espaces d'attentes de 10 m² chacun
- Sanitaires publics et personnels
- Locaux d'entretien et de stockages

Côté budget

- **Budget total : 2 440 000 € TTC**
 - Travaux de curages et désamiantages : 220 000 €
 - Diagnostics et prestations intellectuelles : 120 000 €
 - Travaux patrimoniaux : 550 000 €
 - Travaux d'aménagement : 1 500 000 €
- Subventions : dotation politique de la Ville (DPV) : 1 007 099 €



Une ville en mouvement